Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 029-212901094-20260210-26021005-DE

en terre d'iroise
Landunvez
LAT 48.53 • LON -4.72

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le mardi 10 février à 20h30, le Conseil Municipal de Landunvez, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Christophe COLIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	**15**
Présents :	12
Votants :	15

Date de convocation : 5 février 2025

Etaient présents : Christophe COLIN, Marie-France TANGUY, Mikaël TREBAOL, Rachel JAOUEN, Raphaël CABON, Laurence PELLEN, Pol ALEXANDRE, Virginie QUINIOU, Yves LE SIOU, Amélie DESPORTES, Raphaël CABON ; Benoit LEJEUNE

Pouvoirs : Isidore TALARMAIN donne pouvoir à Marie-France TANGUY, Nicole LALOUER donne pouvoir à Yves LE SIOU et Thierry BODHUIN donne pouvoir à Benoit LEJEUNE

Excusée :

Secrétaire de séance : Rachel JAOUEN

26021005 Demande de subvention à la CCPI pour l'effacement des réseaux secteur Mez Lan

Considérant la validation, par délibération en date du 10 février 2026, des travaux d'enfouissement de réseaux P14 Lanloch:
L'estimation des dépenses se monte à :

- ELECTRIFICATION Renforcement .....120 000,00 € HT
- ECLAIRAGE PUBLIC Effacement .....23 750,00 € HT
- COMMUNICATION ELECTRONIQUE Enfouissement coordonné option A .....21 750,00 € HT

Soit un total de.....165 500,00 € HT

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 20 octobre 2023, le financement s'établit comme suit :

⇒ Financement du SDEF : .....132 437,50 €

⇒ Financement de la commune :

- ELECTRIFICATION Renforcement.....0,00 €
- ECLAIRAGE PUBLIC Effacement.....16 750,00 €
- COMMUNICATION ELECTRONIQUE Enfouissement coordonné option A.....16 312,50 €

Soit un total de.....33 062,50 €

Plan de financement « communication électronique enfouissement » :

DEPENSES		
Enfouissement réseau Télécom	16 312.50 €	
RECETTES HT		
Subvention CCPI	**4 893.75 €**	**30 %**
Autofinancement	11 418.75 €	70 %
TOTAL RECETTES	**16 312.50 €**	**100 %**

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 029-212901094-20260210-26021005-DE

en terre d'iroise
Landunvez
LAT 48.53 • LON -4.72

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- **D'AUTORISER** M. le Maire à déposer une demande de subvention à hauteur de 30 % de la participation totale de la commune, soit **4 893.75 €** auprès de la CCPI au titre de l'aménagement du territoire : effacement des réseaux téléphoniques.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Le Maire
Christophe COLIN

Mairie de LANDUNVEZ
Finistère

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.